



# COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

**Conseil Communal**

Arzier - Le Muids, le 25 juin 2013

## SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL D'ARZIER - LE MUIDS DU LUNDI 24 JUIN 2013

**Président: M. Nicolas Fleury**

Le Conseil Communal d'Arzier-Le Muids porte à la connaissance des électeurs de la Commune les faits suivants discutés lors de la séance ordinaire du lundi 24 juin 2013:

1. 40 membres étaient présents, 12 excusés, 3 absents (Mme Andréa Goelz, M. Michaël Kung et M. Charles-Emile Ramel);
2. Le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité l'ordre du jour modifié de la séance;
3. Le Conseil Communal a approuvé à la majorité le procès-verbal de la séance 3 juin 2013
4. Le Conseil Communal a accepté à la majorité le préavis municipal 16/2013, Comptes 2012
5. Le Conseil Communal a accepté à une large majorité le préavis municipal 17/2013, Rapport de Gestion 2012
6. Le Conseil Communal a procédé à l'élection des membres du Bureau du Conseil Communal pour l'exercice 2013-2014

Président	M. Vincent GRANDJEAN
1 <sup>er</sup> Vice Président	M. Fabien JACCARD
2 <sup>ème</sup> Vice Présidente	Mme Elvira RÖLLI
Scrutateurs	M. Charles-Julien PELLEGRIN
	Mme Méliné VINCENT
Scrutateurs suppléants	M. Fabien ROY
	Mme Gabrielle THIEL-GRICHTING

La séance est levée à 23h04

Ainsi délibéré à Arzier-Le Muids, le 24 juin 2013

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), art. 107, ces objets ne sont pas soumis au référendum.

Le Président  
Nicolas FLEURY



La Secrétaire  
Maryline THALMANN-GIAVINA